

Réf: Dossier N° 025165

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRICA STREAM CÔTE D'IVOIRE »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré,lot 203,ilot 38

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/07/2021, et enregistrés au CEPICI le 16/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA STREAM CÔTE D'IVOIRE »

Objet : Création des logiciels  
Création d'applications mobiles  
Création d'application internet  
Sou-traitance (Service à valeur ajoutée digitale pour les opérateurs mobiles)  
Et pour la réalisation de l'objet social :  
L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et  
Immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous

Établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré,lot 203,ilot 38

Dirigeant(s) : M GALA GALA BI LOIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03823 du 19/08/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20734/GTCA/RC/2021 du 19/08/2021

